

DEC150671SGCN

Décision relative à la nomination des membres du bureau de la commission interdisciplinaire 53 du Comité national de la recherche scientifique

LE PRESIDENT,

Vu, le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu, le décret n°91-179 du 18 février 1991 relatif au fonctionnement des sections du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu, l'arrêté du 1^{er} août 2012 portant création de commissions interdisciplinaires au Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, la décision n°121866SGCN du 26 juin 2012 relative au règlement intérieur des sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, la décision n°132220DAJ du 15 juillet 2013 portant nomination de Mme Marie-Claude Labastie aux fonctions de secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, la décision n°140799DAJ du 28 février 2014 portant délégation de signature à Mme Marie-Claude Labastie, secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique.

DECIDE

Article 1^{er} – Sont nommés membres du bureau de la commission interdisciplinaire 53 - Méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques : Madame Virginie MARIS et Monsieur Jean-Pierre NADAL.

Article 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 février 2015

*Pour le Président et par délégation,
la Secrétaire générale du Comité national*

Marie-Claude Labastie